

# Saint-Berthevin

## ma ville



SAINT-BERTHEVIN

Bimestriel d'information

N°99

Mars / Avril 2021



**BUDGET**  
Saint-Berthevin 2021-22  
**PARTICIPATIF**

DOSSIER

## Budget participatif... Et si vos idées se réalisaient ?

■ **INTERVIEW**  
**Maxime Richard,**  
coordinateur  
sportif de la ville  
P.3

■ **LE POINT SUR...**  
**Budget 2021,**  
maintien des  
voyants au vert !  
P.8

■ **COUP DE PROJECTEUR**  
**La Maison**  
Départementale de  
l'Autonomie  
P.10

[www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr)

# SOMMAIRE

## INTERVIEW

**Maxime Richard,  
le nouveau visage de  
la vie sportive sur la commune**

P.3

## MES SORTIES

**En période de Covid,  
les artistes adaptent leur activité**

P.4

## MON CADRE DE VIE

**Des travaux de voirie générés  
par des travaux de réseaux**

P.5

## DOSSIER SPÉCIAL

**Budget participatif...  
Et si vos idées se réalisaient ?**

P.6-7

## LE POINT SUR...

**Budget 2021,  
maintien des voyants au vert !**

P.8-9

## COUP DE PROJECTEUR

**La Maison Départementale  
de l'Autonomie, une source  
de bons conseils et d'aide**

P.10

## BLOC-NOTES / AGENDA / ÉTAT CIVIL

P.11

## RETOUR EN IMAGES

**Le meilleur de l'actualité  
berthevinoise  
en janvier et février...**

P.12

# ÉDITO



Vous avez été plus de 1000 à voter pour le nouveau logo de Saint-Berthevin que vous allez découvrir en dernière page de ce numéro du journal municipal. C'était une première à Saint-Berthevin de soumettre au vote des citoyens un tel choix et la participation enregistrée témoigne de l'intérêt que vous y avez porté.

Cette démarche s'inscrit dans notre volonté, exprimée à travers notre projet pour les 6 années, de faire participer le plus grand nombre d'entre vous à la vie de la commune. Cette première expérience était sur un sujet pouvant apparaître quelque peu ludique. Mais aujourd'hui, au temps d'une communication permanente, le choix d'un logo doit exprimer la dynamique de notre ville, sa modernité, son ambition. Nous pensons que le choix que vous avez fait répond à ces objectifs. Dès les prochaines semaines, nous lancerons la déclinaison de cette nouvelle signature de notre ville sur l'ensemble des supports et outils utilisés. Cela se fera progressivement au cours de l'année 2021.

Toujours dans un souci de vous permettre d'agir pour votre ville, le Conseil Municipal a validé le 11 février dernier la mise en place d'un Budget Participatif et son règlement. Un dossier spécial figure dans ce numéro du journal municipal sur ce projet. Ce budget participatif, c'est le vôtre. Il doit vous permettre de proposer, étudier, défendre et pour certains réaliser des projets qui vous sont chers et qui ne sont pas nécessairement prévus dans notre projet pour Saint-Berthevin. C'est l'occasion pour vous, certes dans un cadre défini, de vous impliquer dans la vie et l'évolution de notre ville. C'est aussi l'occasion de vous confronter au processus de décision au sein d'une collectivité locale, d'appréhender peut-être plus concrètement les impacts budgétaires des projets, de bien faire la différence entre un projet au service de l'intérêt général et des suggestions plus individuelles qui ne relèvent pas de l'intervention municipale.

Le succès de ce projet de budget participatif dépendra de votre mobilisation, de ce que vous voudrez en faire, de la motivation qui sera celle de chacun des porteurs de projets pour faire aboutir le sien. Nous fonctionnerons en rythme biennuel. 2021, appel à projet et choix ; 2022, réalisation des projets et cela jusqu'en 2026 soit 3 appels à projets. Nous avons décidé d'y consacrer une enveloppe budgétaire de 150 000 € sur le mandat, soit 50 000 € par appel à projets.

Comme vous pouvez le constater, la démocratie participative sur Saint-Berthevin est en action. Dans cette période complexe que nous traversons, où nous sentons bien que de nouveaux modèles de fonctionnement doivent émerger dans de nombreux domaines, nous pensons y contribuer en vous mobilisant à nos côtés.

Yannick Borde,  
Maire de Saint-Berthevin  
Vice-Président de Laval-Agglomération

# Maxime Richard, le nouveau visage de la vie sportive sur la commune

Sortie de tout contexte sanitaire, la ville de Saint-Berthevin est réputée, à l'échelle départementale et au-delà, pour la qualité de ses équipements sportifs qui génèrent un vrai dynamisme de la vie sportive associative et municipale. Partant de ce constat, la municipalité a recruté Maxime Richard afin de coordonner l'ensemble des animations sportives sur la commune.

**Journal Municipal :** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, vous êtes coordinateur sportif à la ville. Qui êtes-vous ?

**Maxime Richard :** J'ai 28 ans et je suis originaire de la Mayenne. Passionné de sport, j'ai une formation de BPJEPS\* pour exercer les métiers d'animateur, de moniteur et d'éducateur sportif. Précédemment, j'exerçais pour la communauté de communes du Pays de Meslay-Grez ; d'abord, comme coordinateur jeunesse, puis comme chargé de mission sport en 2019 avec la mutualisation des compétences de la communauté de communes. Personnellement, je pratique le football et le triathlon. J'ai d'ailleurs créé, il y a 4 ans avec un groupe d'amis, une association qui organise tous les ans le triathlon de la base de la Chesnaie qui se déroule à Meslay du Maine.

**Journal Municipal :** Pourquoi Saint-Berthevin ?

**Maxime Richard :** Je connais bien la collectivité de Saint-Berthevin pour y avoir travaillé de 2011 à 2013 durant ma formation. J'ai pu évoluer avec des associations de sports collectifs comme le football, le basket ou le handball. Je participais également aux activités périscolaires dans les écoles et à l'Île aux Mômes. Venir à Saint-Berthevin, c'est pour moi, bénéficier d'équipements de qualité et diversifiés. De plus,

les clubs sportifs de la ville sont structurés et permettent d'évoluer à différents niveaux de compétition. Je souhaite transmettre ma passion du sport pour tous et avec tous. C'est tout naturellement, lors de la parution de l'annonce que j'ai postulé, suivant ainsi le chemin d'Adrien Judéaux, responsable du pôle Enfance/Jeunesse et développement social de la ville depuis janvier 2018, qui arrivait également tout droit de la communauté de communes du Pays de Meslay-Grez !

**Journal Municipal :** Quelles sont vos attributions au sein de la collectivité ?

**Maxime Richard :** Tout d'abord, j'assure un lien entre les associations sportives et la municipalité. En charge notamment des plannings des salles de sport, je peux également les accompagner sur des projets ponctuels. Une permanence est d'ailleurs mise en place le mardi de 18h à 19h, le mercredi de 13h30 à 19h et le vendredi de 16h à 18h à l'Espace sportif Bernard Le Godais. Ensuite, je reprends une mission scolaire et périscolaire avec la sensibilisation au sport des plus



“ Je souhaite transmettre ma passion du sport pour tous et avec tous. ”

jeunes dans les écoles. J'interviens pendant les TAP\*\* et les pauses méridiennes. J'accompagne également les enseignants de la commune, sans les substituer, dans la pratique du sport. Cela permet un encadrement professionnel pour des sports plus spécifiques qu'ils n'auraient pas pu pratiquer comme le tir à l'arc par exemple. Enfin, j'interviens durant les périodes de vacances à la Maison des Jeunes et à l'Île aux Mômes.

\* BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport

\*\* T.A.P : Temps d'Activités Périscolaires

## ► Comment contacter Maxime Richard ?

Trois possibilités s'offrent à vous :

- Sur ses temps de permanences à l'Espace sportif B. Le Godais (bureau situé dans le hall 2, près du dojo) :
  - le mardi, de 18h à 19h
  - le mercredi, de 13h30 à 19h
  - le vendredi, de 16h à 18h
- Par mail à l'adresse : [maxime.richard@ville-saint-berthevin.fr](mailto:maxime.richard@ville-saint-berthevin.fr)
- Par téléphone au 07.62.38.22.08

info  
+

# En période de Covid, les artistes adaptent leur activité

Saint-Berthevin accueille en résidence de nombreux artistes tout au long de l'année. En cette période de crise sanitaire qui impacte fortement les activités culturelles, voici un éclairage qui montre que malgré tout, la plupart continue à travailler en attendant de pouvoir à nouveau rencontrer le public.



La Cie des Mauvaises Herbes lors de son séjour au Reflet en janvier dernier

À l'atelier Del'Aune, Fabby Savary a adapté son activité. Le couvre-feu ne lui permet pas toujours de venir à l'atelier comme elle le voudrait. Son travail artistique est basé sur les portraits photographiques et, malheureusement, elle ne peut plus accueillir ses « modèles » aussi facilement. D'autres projets sont en attente comme la réalisation d'un décor extérieur avec des enfants de maternelle de l'école du Lac. Des classes devaient venir visiter l'atelier, mais ce n'est plus possible pour le moment. Une exposition collective à laquelle elle participe au gARage à Château-Gontier est fermée depuis 3 longs mois. Alors en attendant, Fabby prépare des cadres dans son atelier, avance sur des projets en lien avec différents partenaires dont le T'Atrium et prépare une exposition au Reflet à l'automne prochain.

Malgré cette crise sanitaire, des animations et des rencontres avec des artistes peuvent se tenir dans certains lieux comme les médiathèques. C'est ainsi que le 30 janvier dernier, la Cie T'Atrium, en résidence permanente à Saint-Berthevin, a proposé un « Rendez-vous en loge » à la médiathèque du Reflet pour un tout petit auditoire. 5 lettres de confinement ont été lues par Bertrand Fournier et Sandrine Monceau, accompagnés par la violoncelliste Natalia Blin. Un grand merci à ces artistes pour ce moment de partage essentiel.

## En janvier, la compagnie des Mauvaises Herbes a investi le temps d'une semaine le plateau du Reflet

Implantée à Laval depuis 2016, et constituée de membres du groupe Zur, la compagnie souhaite initier des enfants à la création et au spectacle vivant à partir de matériels simples, ludiques et accessibles à tous. Ce spectacle jeune public, intitulé « 1,2,3, soleil » et dont la création est prévue en novembre prochain, mêle plusieurs techniques, comme les marionnettes, la musique, la vidéo... Les 4 artistes se sont retrouvés sur scène pour éprouver in situ les idées et la technique, affiner l'écriture du spectacle au plateau. Chez les Mauvaises Herbes, le partage est au centre de la création. Le spectacle se construit en faisant, en expérimentant, en discutant, au gré des rencontres et des expériences. Il en sort des propositions artistiques empruntées de spontanéité et de sincérité, ouvertes à l'improvisation. Ce séjour au Reflet fut aussi l'occasion de présenter une étape de travail à un petit groupe de professionnels qui diffuseront ce spectacle dans les salles de la région.



### Stéphane Delaunay - Cie Les Mauvaises Herbes :

« Mais une semaine, c'est trop court ! La fermeture des salles de spectacle est dure à vivre mais nous allons en profiter pour prendre plus de temps dans les lieux qui nous le permettent, comme au Théâtre de Laval en mars prochain, et peut-être encore au Reflet ? On peut travailler, alors ça va ! Tout le monde est content de se retrouver pour travailler ensemble, ça fait du bien, ça permet d'avancer. Ces périodes de résidences dans les salles du territoire correspondent parfaitement à l'envie de la compagnie de travailler en relation avec les structures locales, faire les choses en cohérence ».

## D'autres résidences temporaires sont programmées

Fin février, le Reflet a également accueilli en résidence Olivier Bioret, danseur et chorégraphe qui reviendra également en mars et avril dans le cadre de sa création « À travers le bruit de la pluie qui tombe » prévue le 16 avril à Saint-Berthevin. D'autres résidences se dérouleront ensuite comme « L'Histoire du soldat » avec Johann Lefèvre et Georges M'Boussi et bien sûr la prochaine création du T'Atrium « Émile et Angèle ».

### ► À NOTER

#### Les prochaines dates de la saison culturelle

Sous réserve de la situation sanitaire et des décisions gouvernementales, voici les prochaines dates programmées dans le cadre de la saison.

#### • Concert

Christophe Monniot et Didier Ithursarry / Régional  
Tour du Festival de l'Europa Jazz  
**Samedi 20 mars** / 20h30 / Le Reflet

#### • Spectacle musical

« Le Petit Phil Rouge » par la Jo Coop Compagnie /  
Festival Monte dans l'Bus  
**Dimanche 28 mars** / 17h / Le Reflet

#### • Théâtre

« Le Bonheur des Uns » par le Théâtre du Fracas  
**Dimanche 11 avril** / 17h / Le Reflet

#### • Danse

« A travers le bruit de la pluie qui tombe » par la  
Cie Face B  
**Vendredi 16 avril** / 20h30 / Le Reflet

Infos spectacles et billetterie au  
02.43.69.21.90.

# Des travaux de voirie générés par des travaux de réseaux

**Située à l'arrière du square Wehingen et du cimetière du Haut-Bourg, la rue Penot relie à sens unique la rue du 11 Novembre à l'avenue de la Libération. Depuis la mi-janvier, elle est interdite d'accès en raison de travaux de réseaux et de voirie.**

Datant des années 60, le réseau d'eau potable et d'assainissement de la rue Penot, devenu vétuste et amianté, fait actuellement l'objet d'une réfection par les services de Laval Agglomération compétente dans le domaine.

Pour ce faire, la voie a été interdite à la circulation dès le 11 janvier dernier pour une durée de 2 mois ½, soit jusqu'à fin mars. Une partie du parking de la rue du 11 Novembre a été affectée au stockage de matériel de l'entreprise intervenante et les éléments récupérés et amiantés sont stockés, selon un protocole spécifique, à proximité du chalet en bois, square Wehingen.

## Des travaux de voirie programmés au cours de l'été

Au cours du printemps, Territoire d'Énergie Mayenne procédera à l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication sur ce même axe. Ce n'est qu'à l'issue de ces interventions que la ville réalisera les travaux de voirie. La rue Penot, jouxtant le périmètre concerné par le projet de réaménagement de la 3<sup>ème</sup> tranche du centre-ville, le projet définitif de réfection de la voirie sera étudié en adéquation avec le scénario de réaménagement retenu pour le centre-ville. Une réunion d'information à destination des riverains sera organisée en amont pour leur présenter le projet prévu.

## D'autres rues concernées par des travaux de voirie

À l'instar de la rue Penot, d'autres voies comme les rues René Descartes, Denis Papin et Louis Blériot, concernées par des travaux de rénovation du réseau de gaz, déployés par la société GrDF, feront l'objet d'une réfection de voirie d'ici la fin de l'année.

La rue Pasteur, également, située à proximité de l'école du Lac, a fait l'objet en 2020 de travaux de rénovation de son réseau de gaz. Avant de procéder à la remise à neuf de la voirie, la ville a sollicité Laval Agglomération afin que les réseaux d'eau potable et d'assainissement soient également refaits au préalable. Les revêtements de voirie et de trottoirs seront donc effectués à l'issue de cette intervention. Un maître d'œuvre, recruté à l'occasion, intégrera dans le projet de voirie quelques aménagements pour renforcer la sécurité de cet axe.

Pour les mêmes raisons, la rue de Provence, située derrière Le Reflet, sera totalement refaite, tant au niveau de la voirie et des trottoirs que des espaces végétalisés. Les travaux sont programmés pour le mois de mai prochain.

Les riverains de ces deux rues seront, au préalable, conviés à une réunion d'information.



Rénovation des réseaux Rue Penot

## ► À NOTER

### Les aménagements prévus dans le cadre de l'ADAP se poursuivent en 2021

Après 2 premières phases réalisées en 2016 et 2017, les travaux de mise en conformité programmés sur les différents établissements recevant du public, dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé, vont se poursuivre dès la mi-mars et jusqu'à l'été prochain.

Au programme : de nombreuses petites interventions sur divers bâtiments. Il s'agira par exemple de supprimer des marches dans les vestiaires de l'Espace sportif B. Le Godais et d'aménager des douches accessibles aux personnes à mobilité réduite. À l'école La Forêt, un sas d'entrée sera aménagé avec un élargissement des portes et une rampe d'accès. D'autres aménagements de ce genre sont également planifiés à l'école du Lac, à l'île aux Mômes et dans les locaux du Conservatoire (ex-école de musique).

Afin de minimiser la gêne, les interventions s'effectueront selon les disponibilités des locaux. Un budget de 122 000 € est alloué à ces aménagements pour 2021.

“ L'ensemble de ces travaux de réfection de voirie entre dans l'enveloppe des 600 000 € consacrés chaque année au renouvellement courant dédié à la voirie. ”

# BUDGET Saint-Berthevin 2021-22 PARTICIPATIF

## Budget participatif... Et si vos idées se réalisaient ?

Pour la toute première fois, la ville de Saint-Berthevin a décidé de mobiliser une enveloppe de son budget d'investissement pour soutenir et réaliser des initiatives proposées par ses habitants. Le principe est simple : les Berthevinois qui le souhaitent soumettent leurs idées, les habitants votent et les projets lauréats seront mis en œuvre par la ville.

### LE BUDGET PARTICIPATIF, C'EST QUOI ?

C'est un dispositif de participation citoyenne qui offre aux habitants l'opportunité de se mobiliser, de proposer, de discuter et de choisir des projets d'intérêt général.

Il permet d'associer les habitant(e)s à la décision publique. Il donne du sens à l'engagement citoyen et favorise l'émergence de projets destinés à améliorer le cadre de vie commun et donc à favoriser le « bien-vivre ensemble ».

👉 Vous avez une idée pour améliorer Saint-Berthevin, embellir le cadre de vie, y installer un nouvel équipement ? Le budget participatif est fait pour vous !

### À QUI S'ADRESSE LE BUDGET PARTICIPATIF ?

Que ce soit pour déposer un projet et/ou participer au vote, le budget participatif s'adresse uniquement aux habitants de la commune.

👉 Le dépôt d'idée est ouvert à tous les Berthevinois, y compris aux plus jeunes à partir de 10 ans ! Vous pouvez proposer votre projet seul(e), à plusieurs (groupe d'amis, de voisins...) ou au nom d'une association. Dans tous les cas, vous devez disposer d'une adresse à Saint-Berthevin.

👉 Le vote, individuel et unique, est ouvert uniquement aux Berthevinois (à partir de 10 ans).

### QUEL MONTANT EST ALLOUÉ POUR LE BUDGET PARTICIPATIF ?

Chaque collectivité est libre de fixer le montant qu'elle souhaite dédier au budget participatif.

👉 Pour cette première édition, 50 000 € seront alloués pour la réalisation du ou des projets retenus pour l'année 2021-2022.

### VOTRE IDÉE DOIT RESPECTER QUELQUES RÈGLES...

Pour être recevable et donc soumis au vote des habitants, votre projet doit répondre à certains critères.

👉 Relever uniquement des compétences communales et s'inscrire sur le territoire de Saint-Berthevin.

👉 Satisfaire à l'intérêt général, ne pas satisfaire en premier lieu des intérêts privés ou particuliers, ni générer de conflit d'intérêts.

👉 Concerner uniquement des dépenses d'investissement (aménagement, travaux ou achat d'équipement) et non des dépenses de fonctionnement (organisation d'événements, subventions...)

👉 Ne pas nécessiter l'acquisition de terrain ou de local.

👉 Ne pas être déjà en passe d'être réalisé ou en cours d'exécution.

👉 Être suffisamment précis pour pouvoir être estimé juridiquement, techniquement et financièrement.

👉 Être réalisable dans les 2 ans.

## 1 VOUS PROPOSEZ !

**Du 1<sup>er</sup> mars au 28 mai 2021**

Seul(e), à plusieurs (groupe d'amis, de voisins) ou au nom d'une association, tous les Berthevinois, dès l'âge de 10 ans, peuvent proposer leur idée ! Un seul dossier par porteur de projet. Un projet respectueux du règlement et du montant maximal global de 50 000 €.

Pour déposer votre projet, il vous suffit de remplir le formulaire joint ou de le compléter en ligne sur le site [www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr). N'hésitez pas à l'accompagner de tous les documents techniques et visuels nécessaires à sa compréhension.

## COMMENT ÇA MARCHE ?



## 2 NOUS ÉTUDIONS...

**Du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre 2021**

Les dossiers reçus seront présentés à un comité de sélection en charge de vérifier leur conformité au règlement. Les projets recevables seront ensuite analysés par les services municipaux compétents pour étudier leur faisabilité technique, financière et juridique.

À ce stade seulement, les projets éligibles seront retenus et annoncés pour être soumis au vote des habitants.

## 3 VOUS DÉFENDEZ VOTRE PROJET !

**Début octobre 2021**

Pour donner toutes les chances à votre projet d'aboutir, il vous faudra le présenter et le défendre !

Une réunion publique sera organisée pour annoncer officiellement les projets soumis au vote. Ce sera l'occasion pour vous de rassembler vos « supporters » et de défendre votre projet en insistant sur son intérêt collectif !

## 4 LES HABITANTS VOTENT...



**Du 15 octobre au 15 novembre 2021**

Les projets en lice sont entre les mains des habitants ! Ce sont les Berthevinois, et uniquement eux, qui auront ce pouvoir de choisir le ou les lauréats. Chaque habitant, à partir de 10 ans, pourra voter une seule fois et pour un seul projet.

Le vote pourra se faire en ligne via le site [www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr) ou sous format papier grâce à des bulletins disponibles en Mairie et au Lien.

## 5 NOUS ANNONÇONS LE/LÉS LAURÉAT(S) !

**Fin novembre 2021**

Le dépouillement des bulletins papier se déroulera en direct et en public sur la 2<sup>ème</sup> quinzaine de novembre. Les votes numériques seront également dévoilés à cette occasion.

Le ou les projet(s) lauréat(s) seront officiellement annoncés à la suite du dépouillement puis sur le site [www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr) et sur la page Facebook Ville de Saint-Berthevin.

## 6 NOUS PROCÉDONS À LA RÉALISATION !

**Tout au long de l'année 2022**

Le(s) projet(s) lauréat(s) seront entérinés lors du Conseil Municipal de décembre 2021 pour permettre leur réalisation sur l'année 2022.

Les porteurs de projets seront associés tout au long de la mise en œuvre de leurs idées et avisés de leur état d'avancement.

### ► La parole à...



Philippe MORISSET, Conseiller Municipal, en charge du Budget Participatif

Pour la première fois, Saint-Berthevin lance un budget participatif. Quels ont été les facteurs de cette initiative ?

Le niveau important d'abstention enregistré lors de nombreux scrutins doit nous interroger sur le rapport de plus en plus lointain que les citoyens entretiennent avec l'action publique. L'actualité nous rappelle régulièrement que la démocratie constitue un bien fragile qu'il convient d'entretenir et de valoriser. Certaines initiatives locales telles que le budget participatif peuvent y contribuer. L'objectif est de rendre le citoyen acteur de l'amélioration de son cadre de vie. L'idée part de la conviction que la citoyenneté s'exerce dans l'action et la participation et pas seulement dans la consommation de services et d'équipements publics. À travers le budget participatif, la municipalité souhaite offrir aux Berthevinois un espace de liberté pour imaginer, construire et porter leurs projets dans un cadre préalablement défini, car il n'y a pas de liberté sans responsabilités. C'est aussi l'occasion de faire participer les plus jeunes à la vie municipale par des réalisations concrètes.

Quel est votre rôle dans le cadre de ce dispositif ?

Mon rôle est de piloter le dispositif, de m'assurer du respect du règlement, du calendrier et du bon déroulement des différentes étapes. Les services municipaux jouent également un rôle clef dans la réussite du dispositif à travers l'accompagnement des participants, la communication et la valorisation des projets qui seront soumis au vote des Berthevinois.

Qu'attendez-vous des Berthevinois ?

La réussite du dispositif dépendra de votre mobilisation. Nous mettrons tout en œuvre pour communiquer autour de vos projets et les accompagner. Je formule le vœu que cette initiative puisse être un facteur de cohésion et d'échanges qui nous fasse oublier les difficultés du moment et nous prépare au retour de la convivialité et du plaisir d'être ensemble à travers des projets ambitieux et innovants. À vous de jouer !

### ► Bon à savoir

Pour toute question, demande de renseignement ou de précision au sujet du budget participatif, contactez-nous :

- Par téléphone au 02.43.69.28.27.

- Par mail :

[budget.participatif@ville-saint-berthevin.fr](mailto:budget.participatif@ville-saint-berthevin.fr)

- Via le site Internet :

[www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr).



# Budget 2021, maintien des voyants au vert !

La rue Jean Moulin, qui dessert l'Espace sportif de l'Eglanière, fera l'objet d'une réfection totale de voirie en 2021

**Le jeudi 11 février, le Conseil Municipal a voté le budget primitif 2021. Malgré un contexte incertain, la commune parvient à maintenir un programme d'investissement ambitieux, sans augmenter les taux d'imposition, grâce à une gestion rigoureuse des charges de fonctionnement et une bonne dynamique fiscale.**

Le budget prévisionnel pour 2021 prévoit une progression modérée de +1,43 % des dépenses de fonctionnement (+ 97 000 €). Ces dépenses sont composées des charges à caractère général (24 %), des charges de personnel (60 %), des charges de gestion courante (8 %) et des charges financières (2 %). Les opérations d'ordre (amortissement) représentent 6 % des dépenses.

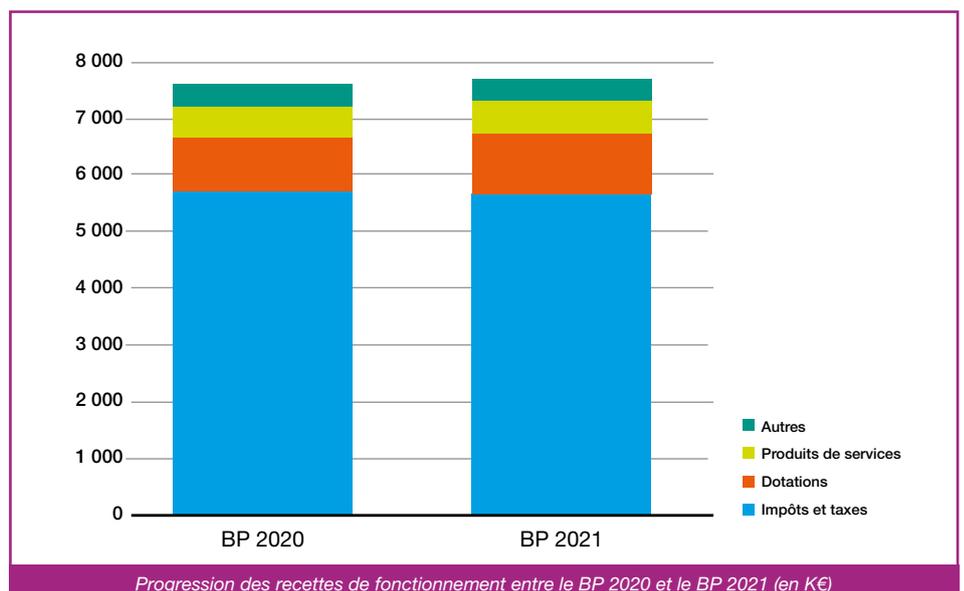
Les prévisions intègrent une augmentation des dépenses courantes, afin de permettre la continuité du service public dans le contexte de crise sanitaire actuel. Le budget maintient le niveau de participation financière de la Ville auprès

du tissu associatif fortement perturbé en 2020 par la crise sanitaire.

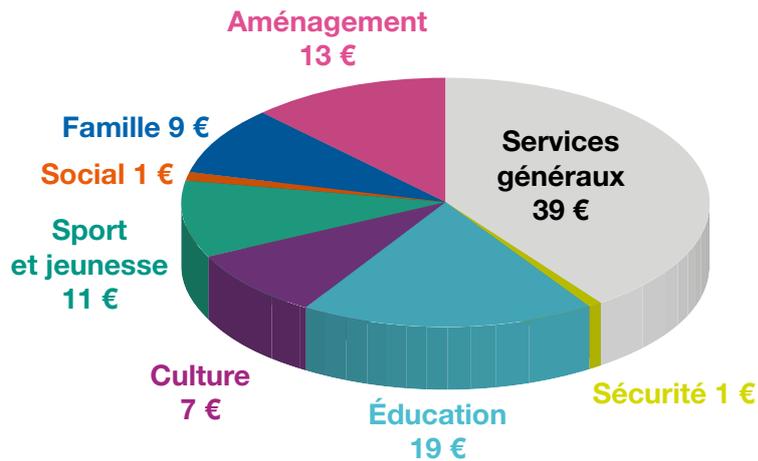
## Une légère progression des recettes

Sans recourir au levier fiscal, les recettes enregistrent une progression de +1,2 % (+ 94 000 €), essentiellement composées des recettes fiscales (74 %), des dotations et participations (14 %) et des recettes des services (7 %).

La stabilité des recettes et la maîtrise des dépenses de fonctionnement permettent de dégager une capacité d'autofinancement brute de près de



Sur 100 € dépensés par la commune :



1 200 000 €. Après remboursement des emprunts de 633 000 €, l'épargne nette atteint 567 000 €, permettant d'assurer une partie du financement des investissements de la collectivité.

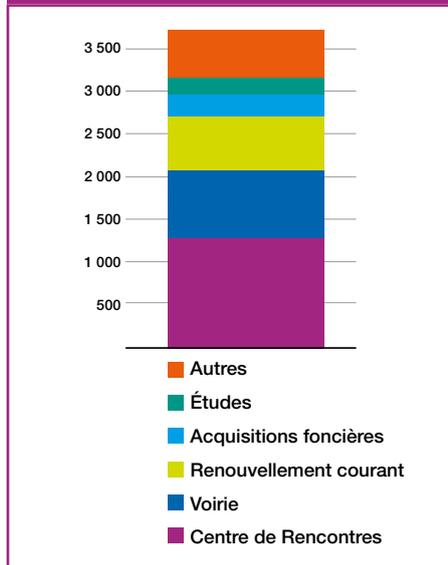
### Un programme d'investissements riche et diversifié

Le programme d'investissement s'élève à 3 687 464 €. Il comprend la réhabilitation du Centre de Rencontres, un programme de voirie significatif, dont les travaux de la rue Jean Moulin, des acquisitions foncières dans le cadre de l'opération d'aménagement du centre-ville ainsi qu'une enveloppe de renouvellement courant dévolue aux investissements d'entretien des infrastructures publiques. Par ailleurs, la Ville prévoit de multiples études pour les projets à conduire dans les années à venir.

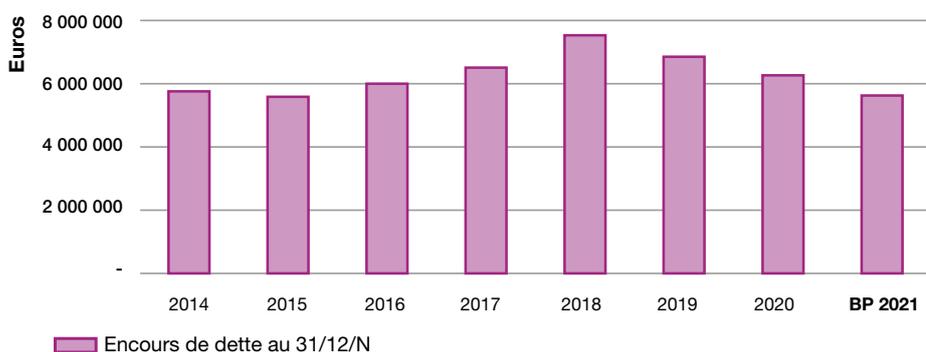
### Une capacité de désendettement très en dessous du seuil d'alerte

Le fonds de roulement consolidé des budgets (budget principal et annexes) de

Répartition du volume des principaux investissements du budget 2021



la Ville ainsi que l'épargne prévisionnelle permettent de financer le programme d'investissement prévu sur l'année 2021. À la fin de l'exercice, la dette de la commune s'élèvera à 5 586 000 €, soit 720 € par habitant. La capacité de désendettement est de 4,6 ans, ce qui est très éloigné du seuil d'alerte fixé à 12 ans.



► La parole à...



Philippe MORISSET, Rapporteur du Budget

Quel regard portez-vous sur le premier budget de la nouvelle mandature ?

La commune de Saint-Berthevin dispose d'une bonne dynamique fiscale, tant sur le plan de l'habitat que dans le secteur économique, combinée à une bonne maîtrise de nos charges de fonctionnement, ce qui nous permet d'établir le budget sans augmenter les taux d'imposition avec une capacité d'autofinancement de 1 200 000 €. Nos indicateurs financiers sont au vert mais les réformes entourant la fiscalité locale, la situation financière du pays et les conséquences de la crise sanitaire sur l'économie doivent nous appeler à la prudence.

Comment avez-vous appréhendé l'impact de la crise sanitaire dans ce budget 2021 ?

Nous avons globalement basé nos prévisions de dépenses de fonctionnement sur une année « normale » en ajoutant certains coûts liés à la crise sanitaire, tels que l'achat de masques pour les services. En revanche, les prévisions de recettes liées à la culture ont été minorées. L'enveloppe de subvention aux associations a connu quelques ajustements internes mais reste stable.

Pouvez-vous nous indiquer les principaux investissements prévus ?

La section d'investissement affiche un montant de dépenses de 3 687 464 € dont 1 785 000 € de dépenses engagées en 2020 avec notamment les travaux de rénovation du Centre des Rencontres qui représentent 1 275 000 €. S'agissant des investissements 2021, un effort particulier se porte sur la voirie avec les travaux de la rue Jean Moulin (400 000 €) et de la rue Penot (200 000 €) notamment. Plusieurs études sont également inscrites en 2021 afin de préparer les futurs dossiers tels que l'aménagement de la dernière tranche de la RD 57 et la place de la Mairie, la construction de vestiaires et des travaux de rénovation énergétique dans les écoles. Il convient de noter que des subventions estimées à 950 000 € financent partiellement ces divers investissements. Il ne devrait pas être nécessaire de recourir à l'emprunt en 2021. Cependant, nous pourrions anticiper le besoin de financement des futurs projets au regard de la faiblesse des taux d'intérêts et du contexte monétaire actuel.

# La Maison Départementale de l'Autonomie, une source de bons conseils et d'aide

**À destination des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leurs aidants, la Maison Départementale de l'Autonomie (M.D.A) a plus d'une corde à son arc ! Le point sur ce qu'elle peut vous apporter au quotidien.**

La M.D.A est un service proposé par le Département et dont les missions s'articulent autour de l'accueil, l'orientation, l'accompagnement et le suivi personnalisé des bénéficiaires. Créée en 2014, elle regroupe les services auparavant proposés par la M.D.P.H (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination).

Elle apporte des informations susceptibles d'aider les personnes en perte d'autonomie dans leur vie quotidienne : aménagement du logement, aide à domicile, ouverture de droits, entrée en établissement, insertion professionnelle, scolarisation... Elle propose un accompagnement personnalisé et adapté à la situation de chacun.

## May'autonomie, dispositif d'aide pour le maintien à domicile

May'autonomie est un service proposé par la M.D.A, à destination de toute personne de plus de 60 ans résidant sur le département de la Mayenne et demandeuse de conseils pour acquérir du matériel ou aménager son logement.



Vous avez des difficultés pour accéder à votre baignoire ? Vous êtes tributaires de marches pour sortir de votre logement ? Vous avez besoin d'aide pour vous déplacer ? Vous avez des difficultés à lire ? Pour toutes ces questions et bien d'autres encore, des professionnels peuvent vous accompagner dans le choix du matériel et des aides techniques, dans vos démarches administratives et financières ou auprès d'artisans ou des fournisseurs de matériel médical... Un accompagnement peut également vous être apporté pour solliciter les aides financières du Département pour réaliser vos travaux d'aménagement.

• *Pour en savoir plus sur le dispositif May'autonomie, contacter le 02.41.73.88.89 ou par mail [mayautonomie@centich.fr](mailto:mayautonomie@centich.fr).*

## Accueillir un bénéficiaire à son domicile

L'accueil familial est une solution alternative à l'établissement pour les personnes âgées ou en situation de handicap qui ne peuvent ou ne souhaitent plus vivre à leur domicile. L'accueil peut être à temps complet ou partiel, permanent ou temporaire. Pour accueillir, vous devrez être agréé par le Conseil Départemental et vous pourrez accueillir jusqu'à 3 personnes à votre domicile. Vous serez rémunéré.e directement par la personne accueillie sur la base du contrat d'accueil.

• *Pour en savoir plus sur le métier d'accueillant familial, contacter le SAAF (Service d'Appui à l'Accueil Familial) au 06.22.34.73.30 ou par mail [crondeau@udaf53.unaf.fr](mailto:crondeau@udaf53.unaf.fr)*



**M. et Mme J.B, domiciliés à Saint-Berthevin et bénéficiaires d'aides de la M.D.A**

*« Depuis le mois de septembre dernier, nous bénéficions d'une aide financière de la M.D.A pour un service d'aide à la personne et à l'aidant. Nous sommes très satisfaits de la rapidité à laquelle notre dossier a été étudié ! Nous avons également fait réaliser quelques premiers aménagements comme une barre d'appui dans les WC et une planche de douche dans la baignoire et selon l'évolution de nos besoins, nous pourrions prétendre à d'autres aménagements. Nous tenons à remercier le Département qui met tout en œuvre pour faciliter le bien vieillir à domicile.*

*Petit conseil pour les potentiels bénéficiaires : il ne faut surtout pas hésiter à solliciter ce type de prestation, on aimerait tous ne pas en avoir besoin, mais quand on souhaite rester le plus longtemps possible à domicile, il faut y aller et oser passer le pas ! ».*

### ► La M.D.A s'appuie sur un réseau de 12 antennes départementales.

2 contacts si vous êtes domicilié.e sur Laval Agglomération :  
- Accueil sans RDV, du lundi au vendredi  
Centre Jean Monnet, 12 quai de Bootz à Laval  
- Accueil sur RDV, les mercredis matin  
Maison de Pays, Z.A de la Chapelle du Chêne à Loiron-Ruillé

**Numéro de téléphone unique : 02.43. 677.577**

**Mail : [mda@lamayenne.fr](mailto:mda@lamayenne.fr)**

**Plus d'informations sur le site [www.lamayenne.fr](http://www.lamayenne.fr).**

**Le C.C.A.S (Tél. 02.43.69.56.92) et l'Antenne Solidarité de Saint-Berthevin**

**(Tél. 02.43.59.99.00) sont également en mesure de vous renseigner sur ces aides.**





## Vous déménagez ou emménagez ? Pensez à la demande de stationnement !

À l'occasion de votre déménagement ou de votre emménagement, vous aurez peut-être besoin de stationnement ou d'espace réservé sur le domaine public pour permettre l'accès d'un camion ou de tout autre véhicule.

Sachez que dans ce cas, il est vivement conseillé de faire une demande d'arrêt municipal.

Cette démarche est à faire auprès de la police municipale dans les 15 jours avant la date prévue.

Renseignements au 06.75.21.47.40

## ► AGENDA

### Les Matinales des Parents

Les prochaines séances de ce rendez-vous à destination des parents d'enfants de 0 à 3 ans, sont programmées les **martis 16, 30 mars et 13 avril** prochains, de 9h30 à 11h au Lien.

Renseignements et inscriptions au 02.85.68.00.10.

### Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se réunira le **jeudi 25 mars** prochain. L'ordre du jour complet sera consultable sur le site de la ville [www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr), le vendredi 19 mars.

### Inscriptions Île aux Mômes

Les inscriptions à l'Île aux Mômes pour les vacances de Printemps se dérouleront **du vendredi 2 au dimanche 11 avril** prochains, via l'Espace Citoyens.

Le programme des animations prévues sera disponible sur le site de la ville courant mars. Renseignements au 02.43.69.12.11.

### Camps Maison des Jeunes

La particularité des camps proposés par la Maison des Jeunes est de rendre les jeunes acteurs de leur organisation. Aussi, celles et ceux qui souhaitent s'investir dans la préparation de leur camp d'été sont invités à s'inscrire à la Maison des Jeunes. Un premier temps de rencontre se déroulera le **mercredi 10 mars** de 16h à 17h30.

Renseignements au 02.43.26.03.87.

## Médiathèques : vous pouvez toujours emprunter des ouvrages, même en temps de Covid !

Romans, BD, album, magazine, DVD... Vous avez envie ou besoin d'un ouvrage ? Malgré la situation sanitaire et les directives gouvernementales régulières, sachez que les médiathèques du Reflet et du Lien s'adaptent pour maintenir depuis le début de la pandémie un service de prêt. Tantôt ouvertes au public conformément aux jauges autorisées, elles ont dû malheureusement parfois fermer lors des périodes de confinement. Mais dans ce cas, elles ont toujours poursuivi leur service de prêt grâce au service « Click and Collect » !

Alors, pensez-y et n'oubliez pas, c'est un service gratuit, avec une offre numérique proposée par la BDM53 <https://bdmlamayenne.bibliodemand.com/>.



L'équipe des bibliothécaires reste à votre disposition même dans ce contexte sanitaire

**Rappel :** lorsque vous empruntez un ouvrage, le prêt est de 28 jours. N'attendez pas les relances habituelles (qui connaissent quelques perturbations en ce moment). Pensez à rendre vos retours à la date prévue, dans les boîtes 24/24 situées à l'extérieur des médiathèques du Reflet et du Lien.

N'hésitez pas à vous connecter sur le portail [www.labib.agglo-laval.fr](http://www.labib.agglo-laval.fr) pour prolonger vos prêts si besoin et voir s'ils sont réservés par d'autres lecteurs.

## ► LES RENDEZ-VOUS...

### • Sélection d'ouvrages sur le thème du désir

Dans le cadre du Printemps des Poètes.  
**Du 13 au 29 mars 2021** / Médiathèque Le Reflet.

### • Rencontre Éclat de Lire\* (pour les plus de 13 ans)

Discussion et échanges autour de leurs coups de cœur du moment.  
**Samedi 27 mars 2021** / De 10h à 12h / Médiathèque Le Reflet.  
Sur inscription.

### • Exposition sur les plantes mal aimées

En partenariat avec le pôle Animation Environnement Nature.  
**Du 30 mars au 10 mai 2021** / Médiathèque Le Lien.

### • P'tits Bouts de Contes\*

Lecture d'albums pour les plus jeunes. Prochaines séances : **samedi 10 avril** à 10h (pour les 0/3 ans) et **mercredi 14 avril** à 16h30 (pour les 3/6 ans) / Médiathèque Le Reflet.  
Sur inscription.

\* Sous réserve des conditions sanitaires du moment.

## Naissances

10 janv. Pio COURCIER

## Décès

02 janv. Madeleine BRETON, 94 ans  
03 janv. Claude SABLÉ, 86 ans  
06 janv. Michelle DELLIÈRE, 61 ans  
07 janv. Maria PALIERNE, 93 ans  
10 janv. Christian DECERGY, 75 ans

10 janv. Bernard GESLOT, 100 ans  
18 janv. Jean TRÉMEAU, 93 ans  
21 janv. André PECCARD, 93 ans  
31 janv. Gisèle LEBRETON, 70 ans

## ÉTAT CIVIL

# RETOUR EN IMAGES



**18**  
Janv.

## Une première !

Contexte sanitaire oblige, la cérémonie des vœux n'a pu se dérouler cette année en présentiel. La municipalité a donc réfléchi à un nouveau concept et présenté ses vœux sous une nouvelle forme. Enregistrée et filmée, dans les conditions d'un direct, au sein de l'auditorium du Reflet et en comité restreint, cette présentation a été diffusée en ligne sur le site de la ville et sur les réseaux sociaux. Pour la première fois, l'ensemble des Berthevinois ont pu suivre les vœux du Maire pour la nouvelle année.

*NB. Cette vidéo est toujours disponible en consultation sur la chaîne Youtube de la ville - Mairie Saint-Berthevin.*



**20**  
Janv.

## Année particulière, distribution particulière...

Contrairement à sa traditionnelle distribution en porte à porte, l'amicale des pompiers de Saint-Berthevin s'est adaptée et a proposé sa vente de calendriers lors de diverses permanences, notamment sur le marché hebdomadaire du mercredi, place de l'Europe. Si vous n'avez pas encore le vôtre, sachez que des exemplaires sont encore disponibles dans les commerces de Saint-Berthevin. Les derniers dons seront les bienvenus !



**26**  
Janv.

## Plus de 6 tonnes d'acier pour renforcer la charpente du Centre de Rencontres !

Dans le cadre de la réhabilitation du Centre de Rencontres, 3 modules en acier d'environ 2 tonnes chacun ont été grutés au sein du bâtiment et installés en renforcement de la charpente existante. Le remplacement des menuiseries extérieures s'est fait courant février. Le chantier se poursuit activement pour une réception prévue au début de l'été.



**30**  
Janv.

## T'Atrium s'est livrée à une lecture musicale en tout petit comité

Approivoiser le texte, faire corps avec lui, lui prêter sa voix pour offrir à son auditoire des mots dits, effleurés, investis... C'est sous forme d'un moment privilégié, comme un rendez-vous en loge, transféré exceptionnellement en médiathèque, que Sandrine Monceau et Bertrand Fournier ont accueilli leur petit auditoire pour un voyage autour des lettres de confinement diffusées sur France Inter. Prochaine séance programmée le 22 mai.

**08**  
Fév.

SAINT  
**BERTHEVIN**

## Et le logo gagnant est...

Partant de l'idée que l'identité visuelle d'une commune est aussi celle de ses habitants, la municipalité a sollicité l'ensemble de la population dans le cadre d'une première démarche participative et invité les Berthevinois à choisir le futur logo de la ville. 1 090 votes ont été enregistrés et le logo 1 a remporté les suffrages avec un total de 471 votes. Bravo pour votre mobilisation !